Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 476f06
Tel: +33 3 88 41 31 93
Fax : +33 3 90 21 41 34
pace.com@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

René van der Linden: le nombre record d'arrivées d'immigrants de l'Afrique subsaharienne aux Canaries appelle des réponses et des solutions européennes

Strasbourg, 31.08.2006 - « Le nombre record d'arrivées d'immigrants de l'Afrique subsaharienne aux Canaries appelle des réponses européennes, et des solutions européennes, » a déclaré aujourd'hui René van der Linden, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), réagissant à l'information d'après laquelle plus de 19 000 immigrants d'Afrique subsaharienne ont abordé les côtes des Canaries cette année.

"L'Espagne, mais aussi l'Italie, Malte et d'autres pays méditerranéens sont en première ligne de ces arrivées massives, mais ne sont qu'une étape sur la route vers le reste de l'Europe," a-t-il ajouté. « Les pays d'Europe doivent se répartir la charge de ces arrivées sur le plan humanitaire, mais également dans le cadre d'une stratégie européenne commune de gestion des migrations. Il faut que cette stratégie comprenne une assistance aux pays d'origine, de manière à s'attaquer aux causes profondes des migrations et offrir aux migrants potentiels des perspectives plus favorables dans leur propre pays ».

René van der Linden a lancé un appel afin que l'Europe soutienne pleinement l'Espagne et les autres pays confrontés à des arrivées massives par la Méditerranée. Il a également insisté sur la nécessité de respecter les droits de l'homme de ces arrivants, en veillant notamment à des conditions d'accueil appropriées et en garantissant que les programmes de retour vers les pays d'origine soient pleinement conformes aux normes en matière de droits de l'homme. Il a promis le soutien de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui examinera les stratégies envisageables pour la gestion des arrivées massives d'immigrants en Europe.